

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [6]

Artikel: Le féminisme traditionnel

Autor: Berenstein-Wavre, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES FÉMINISMES



Nous voulons ce mois-ci parler des féminismes. Il y en a en effet plusieurs, et même énormément, soit parce qu'ils luttent chacun dans des domaines différents, soit parce que s'ils luttent encore pour « le » féminisme, ils correspondent chacun à des pratiques et des points de vue différents.

Sans nier la portée féministe de nombreuses associations de femmes travaillant dans un domaine spécifique, nous nous sommes limitées ici à étudier différents groupes ou organisations féministes dans le sens strict du terme — soit ceux dont la lutte prioritaire demeure la cause des femmes en tant que telle, dans sa généralité. C'est pourquoi nous avons tracé le portrait de plusieurs types de féminismes et de féministes, afin de vous les faire connaître et de voir aujourd'hui quelles perspectives nouvelles s'offrent à nous. Nous ne prétendons pas, bien sûr, à l'exhaustivité: il s'agit seulement d'un choix parmi beaucoup d'autres groupes et d'autres tendances que nous n'avons pu évoquer, faute de place et peut-être, pour quelques-uns, faute de les connaître!

Le féminisme traditionnel

Les associations féminines

Elles sont réformistes et non révolutionnaires

C'est-à-dire qu'elles désirent changer, améliorer, transformer les lois, les institutions, les programmes scolaires, les mentalités, etc... par les moyens légaux propres à notre état de droit. Il ne s'agit pour elles ni de s'attaquer aux structures, ni au système.

Selon leurs optiques ces associations sont plus ou moins réformistes. Celles qui le sont le moins sont franchement conservatrices et résignées. Pour elles, la femme suisse est heureuse, protégée, sa place est à la maison pour entretenir son ménage et élever ses enfants, elle n'a pas besoin d'être libérée. Celles qui sont le plus réformistes sont celles qui par des initiatives constitutionnelles, par des motions au Conseil National, ou dans les organes législatifs de leur canton tentent de changer les lois sur l'avortement, le droit de famille, l'égalité entre hommes et femmes, la fiscalité, les salaires... Ce sont en général des femmes militantes liées à un parti politique.

Quelques grands thèmes ayant fait l'objet de discussion dans les associations féminines « traditionnelles »

La collaboration de l'homme et de la femme dans l'égalité (*Partnerschaft*, thème central du congrès de Berne de 1975) est contenue dans le futur nouveau droit matrimonial. L'homme n'est plus le chef unique de la famille, la femme est responsable avec lui de l'éducation des enfants et de la gestion des biens. Ce thème rencontre la quasi-unanimité de toutes les associations féminines « traditionnelles » qui considèrent la famille comme la cellule sociale de base de notre société.

L'avortement libre qui a été remplacé par « la solution des dé-lais » a rencontré un très large écho, mais les femmes catholiques y sont toujours restées farouchement opposées, ce qui a provoqué des divisions, des démissions... dans certaines associations.

Assurance maternité et congé parental n'ont pas été soutenus par les associations « traditionnelles » qui se sont opposées au congé parental qui selon elles coûterait trop cher et se retournerait contre les femmes qui travaillent.

Valorisation du travail ménager: Sur ce thème les extrêmes se rencontrent et l'Association suisse des maîtresses de maison (conservatrices) rejoint les MLF qui revendiquent un salaire ménager. Naturellement les méthodes d'action sont différentes.

Egalité des salaires: Après de longues hésitations, l'Alliance de sociétés féminines suisses a soutenu le recours de l'institutrice neuchâteloise au tribunal fédéral et a montré ainsi, sans les syndicats, qu'elle pouvait défendre par les voies légales les principes qu'elle proclamait.

Egalité des droits: En 1975, lors du lancement de l'initiative décidée au congrès de Berne, toutes les associations féminines ne l'ont pas approuvée. Loin de là. L'assemblée des déléguées de l'Alliance n'a pas soutenu cette initiative à une majorité des 2/3 requise par ses statuts et l'Association pour les droits de la femme a refusé l'entrée en matière lors de son assemblée générale de la même année. Heureusement, depuis, les positions ont changé et c'est maintenant à l'unanimité que ces associations soutiennent les principes de cette initiative.

Les dernières-nées parmi les associations féminines « traditionnelles »

Plusieurs associations à but bien définis ont vu le jour ces dernières années et rencontrent un grand succès. Je ne peux m'empêcher de penser à la FRC, *Fédération romande des consommatrices* qui a permis à des milliers de femmes de prendre conscience de leur pouvoir économique. Par la fameuse grève du beurre, il y a quelques années, elles ont montré qu'elles étaient plus révolutionnaires que réformistes. *Les mères chefs de famille*, qui groupent les femmes seules ayant des responsabilités familiales. Leur travail d'aide, de conseils, d'échanges est efficace et souvent nouveau. Quant aux *Femmes pour la Paix*, elles pourraient être considérées comme un trait d'union entre les associations féminines révolutionnaires et les « traditionnelles ».

La majorité silencieuse

Hélas! Lorsqu'on parle d'associations féminines on ne doit pas oublier la majorité silencieuse des femmes qui ne font partie d'aucune association, qui souvent ne vont pas voter, qui n'exercent aucune activité professionnelle et de ce fait ne sont pas directement insérées socialement. Pour elles, la solidarité féminine est souvent un vain mot. Leur enfermement les empêchent de prendre conscience qu'elles sont des femmes de 1980. Or la première étape de toute libération, c'est la prise de conscience. Les femmes qui ont fait cette prise de conscience sont, selon les *nouvelles femmes*, celles qui, lorsqu'elles décrivent certaines situations vécues, parlent d'injustices ou de scandales et non plus de résignation ou de fatalité dues à leur condition féminine.

Jacqueline Berenstein-Wavre